

Question de Daniel Senesael à Willy Borsus
Ministre de l'Agriculture

Objet : Méthodologie développée par l'EFSA pour étudier les effets des résidus dans les fruits

Monsieur le Ministre,

Il y a un an, je vous interrogeais sur la présence de pesticides dans les pommes et poires issues de l'agriculture biologique suite à une étude réalisée par Test-Achat. A l'époque, vous vous montriez rassurant et précisiez que si l'étude mettait en évidence la présence de traces de résidus dans ces pommes et poires, cela pouvait s'expliquer, sans se justifier, par le fait que certaines substances sont autorisées pour le traitement de pommiers ou de poiriers comme par exemple le cuivre, substance qui se retrouve dès lors sous forme de résidus.

Vous souligniez par ailleurs que l'effet de résidus multiples devrait être étudié de façon plus approfondie et qu'à cet égard, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) développe actuellement une méthodologie.

Vous précisiez enfin que dès que cette méthodologie serait finalisée, vous l'analyseriez en détail en vue de proposer de nouvelles modifications de la législation actuelle.

Monsieur le Ministre,

Un an après votre réponse, pouvez-vous nous dire si l'Autorité européenne de sécurité des aliments a développé la méthodologie dont vous faisiez mention ?

Le cas échéant, avez-vous déjà pu prendre les mesures nécessaires afin de modifier la législation actuelle ?

Des études intégrant cette nouvelle méthodologie ont-elles déjà été menées ? Quels en sont les résultats ?

Je vous remercie,

Daniel Senesael
Député Fédéral

Réponse du Ministre Borsus

Il s'agit d'un dossier extrêmement important du point de vue de la Santé publique et il apparaît aussi très complexe. Il a pour but d'étudier les risques associés, cumulés et liés à une action combinée, additionnée ou mélangée de résidus de substances chimiques que l'on retrouverait encore dans les produits alimentaires au moment de leur transformation ou de leur consommation. C'est un projet sur lequel l'EFSA, le gendarme de la sécurité alimentaire au niveau européen, travaille et notamment à travers le lancement en octobre 2016 d'une initiative très importante, qui a pour but de développer plusieurs méthodologies scientifiques permettant d'évaluer les risques associés à cette question complexe des mélanges de substances ou de résidus chimiques. L'EFSA a appelé l'ensemble des parties

prenantes, principalement du monde scientifique, mais aussi de la société civile, à contribuer, même avant le début des travaux effectifs, à la définition de ce projet majeur intitulé "MixTox", nom bien évocateur de l'objectif.

Ce projet va nécessairement s'inscrire dans le temps. Le travail pourrait prendre plusieurs mois, voire, pour les phases ultérieures, plusieurs années. Il s'agit pour l'EFSA de collecter les données nécessaires et de développer sur cette base une série d'outils, tout en rassemblant l'expertise scientifique internationale et les autorités réglementaires en Europe, et peut-être au-delà. Au cours de cette année, l'EFSA va publier régulièrement une série de rapports techniques sur cette méthodologie par paliers pour l'évaluation des risques humains, bien sûr, mais aussi des risques écologiques résultant d'une exposition combinée à des substances chimiques multiples dans des contextes variables.

En 2018, l'EFSA lancera une vaste consultation publique, à laquelle j'invite tout un chacun à participer, sur une version encore provisoire du document général d'orientation " MixTox". Sans attendre le niveau européen, la Belgique a, dans le cadre du plan fédéral de réduction des pesticides 2018-2022, déjà pris en compte la problématique de l'exposition cumulée du consommateur aux résidus de produits de protection phytosanitaire via les aliments tels que les fruits et les légumes. Bref, un vaste chantier est mené au niveau européen, auquel sont associés la société civile, les stakeholders, les autorités réglementaires et bien sûr la communauté scientifique. Je pense que nous devons suivre ce projet "MixTox" et s'y impliquer. C'est un projet de très grande importance. Par ailleurs, au niveau belge, le plan fédéral de réduction des pesticides est aujourd'hui soumis à consultation. Dès qu'il sera adopté, nous agirons en conséquence.

Réplique de Daniel Senesael

Monsieur le ministre, je suis heureux d'être revenu avec cette question. Je constate que la méthodologie est clairement définie. Les objectifs poursuivis sont clairement identifiés. Un échéancier a été mis en place, même s'il me paraît lent ou long. Les répercussions qui pourront se produire au niveau de la législation belge sont intéressantes. Ce projet d'importance me semble plus qu'intéressant pour œuvrer, s'il échec, au niveau des causes et des effets. Je vous remercie pour vos éléments de réponse. Il serait intéressant de suivre, comme vous le mentionnez dans votre réponse, les rapports intermédiaires qui seront mis à disposition pour suivre l'évolution de ces travaux.